



MASTER MANAGEMENT PUBLIC

Parcours Droit et management publics des collectivités territoriales - DMPCT | 1e et 2e année

Le Master Management public, parcours Droit et Management Publics des Collectivités Territoriales est une formation de niveau I, créée en 1984 au tout début du processus de décentralisation mis en place à la même époque en France. Il a porté différents intitulés en incluant toujours la notion de collectivités territoriales. Il s'est régulièrement adapté aux exigences de la professionnalisation et aux besoins de modernisation permanente de l'action publique en tenant compte aussi bien des enjeux et nouveaux outils que des réflexions portées par la doctrine sur les questions relatives aux territoires et à leur évolution.

Ce master s'inscrit dans une logique de construction des compétences sur deux ans. S'appuyant sur une première année qui recouvre les éléments théoriques, juridiques et techniques de l'administration publique, la seconde année apporte une double compétence, management et droit. Cette transdisciplinarité répond aux besoins des collectivités territoriales et de leurs groupements (EPCI) ainsi que des organismes, institutions et entreprises en relation avec elles. Ces diverses institutions demandent des cadres qui sachent envisager l'exercice des compétences confiées par le législateur aux collectivités territoriales de façon globale et prospective. Parallèlement à une spécialité dominante, le cadre doit être capable d'appréhender la question à résoudre dans ses différents aspects. Il doit posséder des capacités d'analyse en décomposant la question et de synthèse pour apporter une réponse fondée sur le croisement des disciplines juridique et gestionnaire.

■ PUBLIC VISÉ

En formation initiale : candidats ayant validé un diplôme de niveau Licence, principalement en gestion, économie ou également en droit, sciences politiques ou sociales ou ayant un diplôme équivalent à la licence.

En formation continue : professionnels du secteur public souhaitant acquérir ou consolider des compétences managériales, gestionnaires et juridiques, professionnels en reconversion professionnelle ou demandeurs d'emploi.

■ COMPÉTENCES

En adéquation avec les objectifs poursuivis par la formation, 5 blocs de connaissances et compétences (BCC) sont proposés :

En Master 1 :

- S'approprier l'environnement des organisations publiques et non marchandes
- Manager des politiques publiques dans un contexte de transition sociétale
- Manager dans les organisations publiques, non marchandes et d'intérêt collectif
- Appliquer une méthode scientifique dans le cadre du management public et territorial
- Préparer/réfléchir son activité professionnelle et son engagement sociétal dans un monde en mouvement

En Master 2 :

- S'approprier l'environnement juridique des collectivités territoriales et des territoires
- Approfondir la culture juridique des collectivités territoriales et des territoires
- Manager les collectivités territoriales et les territoires
- Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion adaptées aux collectivités territoriales et territoires
- Préparer son insertion professionnelle
- Mener un projet de recherche selon une démarche scientifique

■ ORGANISATION DE LA FORMATION

Les enseignements sont semestriels sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD).

> Master 1

Stage obligatoire de 2 mois minimum

Lors du premier semestre, les étudiants suivent un tronc commun axé sur les compétences indispensables aux futurs managers. Au second semestre, un système d'options (par bloc) permet à l'étudiant de dessiner son projet professionnel et de s'orienter vers le domaine « Droit et management publics des collectivités territoriales » ou vers les autres secteurs du management public dans lesquels il souhaite évoluer.

> Master 2

Stage obligatoire de 4 mois minimum

Les intervenants combinent diverses modalités pédagogiques : des exposés théoriques, des études de cas, des jeux de rôles, des mises en situation et des temps d'échanges, permettant à l'étudiant d'être acteur de sa formation.

Les étudiants qui souhaitent se préparer aux concours de la fonction publique d'État et territoriale ont la possibilité de suivre un parcours intensif préparatoire : la **Prépa Talents des services publics IMPGT +**.

■ CONTENU SYNTHÉTIQUE DE LA FORMATION*

> 1^e année - semestres 1 et 2

Cours mutualisés avec les 9 parcours du Master Management public (Sauf MESS)

S'approprier l'environnement des organisations publiques et non marchandes : Bases conceptuelles et théoriques : institutions publiques françaises et grands principes du management public, Droit administratif pour le manager public, Mécanismes et politiques économiques, Enjeux sociétaux et politiques publiques : approches transversales, Institutions et gouvernance européenne, Politiques et systèmes publics : approches sectorielles, Conférences et ateliers d'ouverture

Manager des politiques publiques dans un contexte de transition sociétale : Enjeux sociétaux et politiques publiques : approches transversales, Conception des politiques publiques : innovation et co-création, Manager un territoire, Politiques et systèmes publics : approches sectorielles, Piloter et évaluer une politique publique

Manager dans les organisations publiques, non marchandes et d'intérêt collectif : Bases conceptuelles et théoriques : institutions publiques françaises et grands principes du management public, Design et comportement organisationnel, Gestion de projet (outils et méthode), Leadership et management des équipes, Pilotage des performances de l'organisation publique.

Spécialités des fonctions managériales DMPCT : Techniques d'écriture professionnelle et administrative, Comptabilité, budget et analyse financière des collectivités, GRH publique aspects statutaires et réglementaires, Mutations des collectivités locales

Appliquer une méthode scientifique dans le cadre du management public et territorial : Conception des politiques publiques : innovation et co-création, Manager un territoire, Design et comportement organisationnel, Méthodes de recherche : traitement et restitution de l'information, Méthodologies quantitatives et qualitatives. Option 1 : Ethique et déontologie du manager public, Option 2 : Sensibilisation à la recherche

Préparer / réfléchir son activité professionnelle et son engagement sociétal dans un monde en mouvement : Méthodes de recherche : traitement et restitution de l'information, Anglais, Accompagnement de l'étudiant dans le monde professionnel

Cours transversaux : Serious Game, Stage ou apprentissage

> 2^e année - semestres 3 et 4

S'approprier l'environnement juridique des collectivités territoriales et des territoires : Droit des collectivités territoriales et de l'intercommunalité, Droit des finances et de la fiscalité locale, Droit de la fonction publique territoriale et déontologie des agents publics

Approfondir la culture juridique des collectivités territoriales et des territoires : Droit des marchés et contrats publics, Droit de l'aménagement du territoire, Approche territoriales comparées

Manager les collectivités territoriales et les territoires : Gestion financière et prospective, Gestion des RH
Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion adaptées aux collectivités territoriales et territoires : Management de projet territorial, Démarches de marketing territorial, Gestion des risques
Préparer son insertion professionnelle : Stage, rapport de stage
Mener un projet de recherche selon une démarche scientifique : Méthodologie du mémoire, mémoire, soutenance

*à titre indicatif - susceptible d'être modifié

■ POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

> Poursuite d'études

- À l'issue de la 1^e année de Master : les étudiants poursuivent en 2^e année de Master management public parcours Droit et management publics des collectivités territoriales ou dans l'un des 8 autres parcours de ce Master proposé à l'IMPGT ou dans les différentes mentions de Masters en droit-économie-gestion
- À l'issue des deux années de Master : les étudiants peuvent poursuivre leurs études en [Doctorat en Sciences de Gestion](#).

> Débouchés

- **Secteur public :** administrations centrales et déconcentrées, collectivités territoriales, communautés urbaines, métropoles, communautés d'agglomération, communautés de communes agences du secteur public
- **Secteur privé :** conseils, cabinets d'avocats, bureaux d'études, sociétés d'économie mixte, associations, institutions financières et sociétés immobilières en relation avec les collectivités territoriales

Métiers visés : Fonctionnaire d'administration générale des collectivités territoriales (attachés, administrateurs) ; Fonctionnaire territorial des filières générale, techniques et sociales ; Cadre dirigeant d'un service territorial ; Agent contractuel assimilé à la catégorie A des collectivités territoriales comme collaborateur de cabinet ou chargé de mission ; Consultant, directeur de service, chargé d'études, chargé de mission, chargé de clientèle, chargé des marchés publics dans ou auprès d'organisations marchandes ; Avocat spécialisé en droit public des affaires (conseil et représentation des collectivités locales).

■ CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉ-REQUIS

L'admission est soumise à candidature.

> Master 1 - sur la plateforme Mon Master

candidats ayant validé un diplôme de niveau Licence, principalement en gestion, économie ou également en droit ou ayant un diplôme équivalent à la licence. Les candidatures issues des sciences politiques, sociales ou d'autres parcours sont également étudiées à condition de prouver un bon niveau académique, et de justifier d'une motivation claire à la réorientation. Un MOOC de mise à niveau est prévu pour les étudiants ne venant pas de parcours spécialisés en management ou dans le secteur public.

> Master 2 - sur la plateforme E-Candidat

candidats ayant validé une première année de master en Management public ou Droit public ou issus d'autres formations universitaires (droit, économie, gestion, sciences politiques). Des connaissances en management et sciences de gestion, en droit public et une culture territoriale peuvent constituer un atout pour l'admission en deuxième année de master.

Le dispositif de VAP (Validation des Acquis Professionnels) pour les étudiants ne présentant pas le niveau requis pour rentrer dans la formation est possible.

Plus d'informations :

Rubrique [«Candidature / Inscription»](#) sur le site internet de l'IMPGT.

■ CONTACTS

> Responsables pédagogiques

Céline DU BOYS (1^e année) celine.dubois@univ-amu.fr

Sophie LAMOUROUX (2^e année) sophie.lamouroux@univ-amu.fr

> Gestionnaires scolarité

Delphine DAMOUR (1^e année) delphine.damour@univ-amu.fr | +33(0)4 13 94 21 18

Sandrine FOURNIER (2^e année) sandrine.fournier@univ-amu.fr | +33(0)4 13 94 21 23

> Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale

21-23 rue Gaston Saporta

13625 Aix-en-Provence

<https://impgt.univ-amu.fr>

